

GIROUD ARGOUD Richard
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION
LES JARDINS DU GRAND CLOS

Siège Social
12. Rue Benoît FRACHON
42000 SAINT ETIENNE

N° : W423002377

Exercice Clos le 31 Décembre 2019

Ce rapport contient 16 pages.

Madame la Présidente,
Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 31/12/2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES JARDINS DU GRAND CLOS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur :

- La note « Règles et méthodes comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant la situation de l'association quant au contexte actuel lié au COVID-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne :

- La correcte comptabilisation des subventions aux conditions d'octroi et à leur objet, ainsi que du respect du principe de séparation des exercices ;
- la correcte application du traitement des charges de personnel.

La note de l'annexe « Règles et méthodes comptables », expose les règles et bases retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier adressé aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance associative relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association LES JARDINS DU GRAND CLOS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code du commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT ETIENNE,

le 20 juin 2020.

Richard GIROUD ARGOUD

Commissaire aux Comptes



LES JARDINS DU GRAND CLOS

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 555	1 555			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	1 032 018	748 236	283 782	315 594	- 31 812
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	266 120	191 692	74 428	89 026	- 14 598
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	2 730		2 730	2 730	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	1 302 422	941 482	360 940	407 350	- 46 410
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	8 798	53	8 745	8 887	- 142
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	74		74	72	2
. Personnel	90		90		90
. Organismes sociaux				312	- 312
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	106 844		106 844	106 814	30
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	3 203		3 203	37 521	- 34 318
Disponibilités	37 278		37 278	9 925	27 353
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	236		236	7 123	- 6 887
TOTAL (II)	156 523	53	156 470	170 654	- 14 184
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 458 945	941 536	517 410	578 003	- 60 593

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	181 375	193 709	- 12 334
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	3 519	-12 334	15 853
Subventions d'investissement	147 939	174 931	- 26 992
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	332 832	356 305	- 23 473
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	68 131	70 631	- 2 500
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	68 131	70 631	- 2 500
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 941	53 454	- 24 513
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 113	15 872	- 4 759
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales	32 121	29 411	2 710
. Personnel	40 527	47 896	- 7 369
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 698	4 204	- 506
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	47	229	- 182
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	116 446	151 067	- 34 621
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	517 410	578 003	- 60 593

LES JARDINS DU GRAND CLOS

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	471 656		471 656	455 961	15 695	3,44
Chiffres d'affaires Nets	471 656		471 656	455 961	15 695	3,44
Production stockée						
Production immobilisée			255 695	255 425	270	0,11
Subventions d'exploitation			19 292	31 115	- 11 823	-38,00
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			27 262	28 208	- 946	-3,35
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			773 906	770 708	3 198	0,41
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)			39 736	35 396	4 340	12,26
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			72 954	62 499	10 455	16,73
Autres achats et charges externes			31 774	31 494	280	0,89
Impôts, taxes et versements assimilés			446 951	440 001	6 950	1,58
Salaires et traitements			132 874	162 769	- 29 895	-18,37
Charges sociales			46 410	50 128	- 3 718	-7,42
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations				763	- 763	-100
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			0	179	- 179	-100
Total des charges d'exploitation (II)			770 699	783 229	- 12 530	-1,60
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			3 207	-12 521	15 728	125,61
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations				1 077	- 1 077	-100
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			403	396	7	1,77
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			600		600	N/S
Total des produits financiers (V)			1 003	1 473	- 470	-31,91
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			674	1 112	- 438	-39,39
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			674	1 112	- 438	-39,39
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			328	361	- 33	-9,14
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			3 535	-12 160	15 695	129,07

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)	16	174	- 158	-90,80
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	774 909	772 181	2 728	0,35
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	771 390	784 515	- 13 125	-1,67
RESULTAT NET	3 519	-12 334	15 853	128,53
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

LES JARDINS DU GRAND CLOS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

Edité le 16/07/2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 517 409,59 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 518,73 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

LES JARDINS DU GRAND CLOS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

Edité le 16/07/2020

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au second trimestre 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entités, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes 2019 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

LES JARDINS DU GRAND CLOS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

Edité le 16/07/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 302 422

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 555			1 555
Immobilisations corporelles	1 298 137			1 298 137
Immobilisations financières	2 730			2 730
TOTAL	1 302 422			1 302 422

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 941 482

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 555			1 555
Immobilisations corporelles	893 517	46 410		939 928
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	895 072	46 410		941 482

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 555	1 555	0	1 ans
Constructions	334 041	334 041	0	de 20 à 29 ans
Extension creche (cuisine)	133 940	131 541	2 400	de 5 à 20 ans
Reamenagement creche	401 589	183 606	217 983	33 ans
Reamenagement n°2	148 851	95 954	52 896	10 ans
Reamenagement n°3 salle de change	13 596	3 093	10 503	10 ans
Installations & agencements	265 388	190 960	74 428	de 1 à 10 ans
Materiel de bureau et informatique	732	732	0	3 ans
TOTAL	1 299 692	941 482	358 210	

3.2 - Etat des créances = 116 043

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	116 043	116 043	
TOTAL	116 043	116 043	

LES JARDINS DU GRAND CLOS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

Edité le 16/07/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 53

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	763		709		53
Comptes financiers					
Total	763		709		53

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 106 844

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	106 844
Disponibilités	
TOTAL	106 844

3.5 - Charges constatées d'avance = 236

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

LES JARDINS DU GRAND CLOS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

Edité le 16/07/2020

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 68 131

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	70 631		2 500		68 131
TOTAL	70 631		2 500		68 131

4.2 - Etat des dettes = 116 446

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	28 941	15 794	13 147	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	11 113	11 113		
Dettes fiscales & sociales	76 345	76 345		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	47	47		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	116 446	103 299	13 147	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 52 963

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 174
Dettes fiscales & sociales	49 789
Autres dettes	
TOTAL	52 963

LES JARDINS DU GRAND CLOS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

Edité le 16/07/2020

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 084
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	3 084